Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260528-CC_2026_108-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 22 mai, s'est réuni en session ordinaire à MONTFORT-SUR-MEU, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Etaient présents : Raymond BLOUET, Chrystel CAULET, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Annie CHEVALIER, Nadège COULON-TRARI, Stéphane GARDETTE, Paul MEURICE, Michel BARBE, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Christophe MARTINS, Delphine MONTREUIL, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Maëlle CROSSE (*jusqu'à 22h10, point 5.1*), Fabrice DALINO, Delphine DAVID, Frédéric DESSAUGE, Renan PARTHENAY, Valérie PETITHOMME, Candide RICHOUX, Séverine BETHUEL, Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU, Philippe RAMIREZ, Jean-Claude DENIS, Brigitte BERREE, Jean-Yves CLOUET, Bruno DUTEIL.

Excusés avec pouvoir : Régine LEFEUVRE à Joseph THEBAULT, Thierry TILLARD à Frédéric DESSAUGE.

La séance est ouverte à 20h00.
Renan PARTHENAY est élu secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 30 puis 29 (*à partir de 22h10*)
Pouvoirs : 2
Votants : 32 puis 31 (*à partir de 22h10*)
Quorum : 17

CULTURE – RESIDENCE APARTE - NICOLAS DESVERRONNIERES

N° Délibération CC/2026/108

EXPOSE DES MOTIFS

L'aparté, lieu d'art contemporain situé au lac de Trémelin à Iffendic, est propriété de Montfort Communauté. Cet espace d'exposition est un lieu de création. Chaque année, s'y tient trois résidences d'artistes. Le lieu accueille le tout public et ponctuellement, des publics spécifiques des structures médico-sociales et sociales. Cette proposition de médiation s'accompagne également d'un volet Education artistique et culturelle (EAC) à destination des publics scolaires du territoire.
En résidence à L'aparté, Nicolas Desverronnières développera ses recherches actuelles sur les espaces façonnés par le vivant, humain ou non, à partir desquels il conçoit des installations, le plus souvent en bois. Celles-ci articulent différents langages empruntés à la botanique, à la géologie, au cinéma ou à la cartographie, donnant naissance à des formes hybrides, des interstices et des territoires nouveaux.
Pour la réalisation du projet d'accueil de cet artiste à L'aparté, une convention établit les contours de cette résidence qui aura lieu entre le 8 juin et le 11 septembre 2026. L'exposition de son travail se tiendra du 11 septembre au 11 décembre 2026 à L'aparté.
Conformément aux inscriptions budgétaires, les modalités financières sont fixées comme suit :

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260528-CC_2026_108-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

- bourse de production à hauteur de 2500€ TTC maximum.
- bourse de résidence : 2250€ TTC pour 6 semaines, en accord avec les préconisations inscrites dans la charte de valeurs et d'engagements d'a.c.b
- droits de présentation au public : 500€ TTC
- rencontres avec les scolaires : 900€ TTC pour 18h d'intervention

Il est proposé au conseil communautaire de signer la convention entre Montfort Communauté et l'artiste Nicolas Desverronnières, jointe à la présente délibération.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant que cette mesure favorise l'accès à la culture, compétence de Montfort Communauté,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve la signature de la convention de résidence à L'aparté entre Montfort Communauté et l'artiste Nicolas Desverronnières.
- dit que les crédits nécessaires sont disponibles dans le budget.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS



Le secrétaire de séance,

